

Une matinée consacrée aux bénévoles associatifs



Une cinquantaine d'associations ont été représentées.

(Photo B.G-C)

Après avoir été à l'origine du premier rond-point des bénévoles au niveau national, le maire Horace Lanfranchi a souhaité amplifier le soutien apporté toute l'année aux bénévoles grâce à une matinale consacrée à l'aide et aux conseils apportés aux associations.

Pour cette troisième matinée, la municipalité, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif, a orienté les débats vers les questions les plus fréquemment posées par les présidents d'associations sportives ou non.

Cinq tables rondes ont ainsi permis d'aborder les sujets de la vie statutaire de l'association afin de s'assurer d'être en règle, des responsabilités du dirigeant bénévole, du service civique pouvant représenter une aide au développement de projets, des avantages pour les bénévoles en termes

de remboursement de frais, financement de formations, heures d'engagement et enfin de la santé et du bien-être à apporter aux adhérents via différents dispositifs. La cinquantaine d'associations présente a participé à trois de ces cinq tables rondes selon les besoins.

Par la suite, le cadre juridique du bénévolat a été abordé lors d'un débat-conférence animé par le cabinet LLC associés avocats de Toulon. A son issue, des rendez-vous individualisés ont été proposés, ceux-ci pourront se poursuivre en visio-conférence ultérieurement. Par ailleurs, trois demi-journées de formations gratuites seront proposées à la MJA.

La convention Attitude Sport signée

Cette matinée a été l'occasion pour le maire et la présidente du comité

département olympique et sportif, Lucienne Roques, de signer la convention « Attitude sport » garantissant un label aux associations sportives et au service Education, jeunesse et citoyenneté qui travaillera sur l'attitude sportive dans les cours d'écoles. Grâce à cette convention, les « Parents Sport » devront s'engager à encourager enfants, équipes, participants avec fair-play, à féliciter quel que soit le résultat, à veiller à la bonne attitude de son enfant, à être un modèle de respect, à tolérer les autres, les erreurs, les différences, à faire preuve de bonne humeur, à récompenser les beaux gestes sportifs.

Les signataires ont la conviction que cette volonté des parents pourra encourager les enfants à ces mêmes comportements respectueux, permettant de ne plus nuire au monde sportif.

B.G-C